



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES
FORESTIERES



COORDINATION NATIONALE REDD+

*Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et
à la Dégradation des forêts (REDD+)*

AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU
TOGO A LA REDD+

RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE
PARTIES PRENANTES

CATEGORIE D'ACTEURS¹ : Organisations du secteur privé

Rapport synthèse de la région : de la Kara

Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Activités A13C1 du PTBA 2021

Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale

Mai 2021

¹ Autorités administratives, communales et traditionnelles / Services techniques publiques / organisations de la société civile / organisations du secteur privé / les acteurs des médias.

1. Introduction

Le Togo a adhéré au mécanisme REDD+ notamment au fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) en 2013 dans le but précis de : (i) contribuer à la lutte contre les changements climatiques ; (ii) lutter contre la pauvreté et (iii) asseoir les bases d'un véritable développement durable et d'une économie verte. Pour joindre l'acte à la parole le Togo met en œuvre, depuis 2015, son plan de préparation à la REDD+ (R-PP) avec l'appui des partenaires techniques et financiers, principalement le fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) à travers la Banque mondiale. D'énormes progrès sont faits à ce jour par rapport à ce processus de préparation qui est à l'aube de sa clôture.

Dans le but de faire un bilan du processus de préparation en vue de voir ce qui a marché, ce qui manque et qu'il faut améliorer, la coordination nationale REDD+ a organisé des ateliers régionaux d'auto-évaluation du processus par les différents groupes d'acteurs qui ont été impliqués dans ce processus depuis le début jusqu'à ce jour.

Ces ateliers ont eu lieu dans la région de la Kara du 06 au 07 mai 2021. Le présent rapport présente les résultats et les conclusions de l'auto-évaluation du processus de préparation à la REDD+ par les acteurs du secteur privé, qui s'est déroulé le 06 mai 2021 à l'Hôtel Etoile de la Kozah dans la ville de Kara

2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation²

Au total 16 participants étaient attendus à cette auto-évaluation ; il s'agit des acteurs qui ont pris part aux différentes étapes du processus de préparation jusqu'à ce jour, à savoir :

- CTOP/CROPPA,
- Propriétaires de forêts communautaires,
- Le réseau des pépinières

Sur ces 16 participants attendus tous étaient présents et ont pris part à l'auto-évaluation, soit une participation 100%. En termes de genre, sur les 16 présences, il y avait 14 hommes (soit 87,5 % de participation) et 02 femmes (soit 12,5% de participation).

Types d'acteurs	Nombre de participants attendus	Nombre de participants présents à l'atelier	Taux de participation (%)
CTOP/CROPPA	7	6	85,71
Propriétaires de forêts communautaires	4	4	100
Réseau des pépiniéristes	5	6	120
Total	16	16	100

² Faire une synthèse des structures invitées et les structures ayant pris part, le nombre de personnes invitées par structure et le nombre de participants aux évaluations désagrégés genre. Un tableau permettra de présenter cette synthèse.

3. Conclusion de l'évaluation des PP par sous composante³

Le dispositif/organes mis en place dans le cadre de la préparation REDD+ est bien solide, bien structuré et intègre toutes les parties prenantes.

Les parties prenantes au processus REDD+ ont été suffisamment sensibilisés au cours de la phase de préparation ce qui a permis leur adhésion massive au processus de préparation.

Tous les acteurs au processus REDD+ à travers leurs plateformes ont été consultés à toutes les étapes de la préparation et les avis des uns et des autres ont été pris en compte.

La participation des acteurs au processus REDD+ a été active et itérative à toutes les étapes du processus de préparation.

Le processus a abouti à la mise en place d'une stratégie solide, participative, transparente, inclusive et acceptée par tous.

Le MGP mis en place par le processus de préparation REDD+ est satisfaisante car c'est un mécanisme qui inspire confiance pour la résolution d'éventuels litiges liés aux processus.

En somme, nous dirons que le processus de préparation à la REDD+ a adopté une méthodologie très participative avec l'implication de tous les acteurs et à tous les niveaux du processus. Nous souhaitons que tout ce qui a été planifié soit mis en application pour qu'ensemble nous puissions réduire les gaz à effet de serre

³ Il s'agit pour chaque sous -composante, et sur la base des résultats de l'évaluation des PP, de faire une petite synthèse en termes de niveau d'avancement de la sous -composante, etc.

4. Résultats de l'auto-évaluation du processus de préparation à la REDD+ par le secteur privé dans la région de la Kara

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+	<p>Le processus de préparation à la REDD+ a mis en place par décret des organes (CN REDD+, UCN REDD+, GNT REDD+) avec des mandats bien précis pour chacun. Sous ces organes, existent des points focaux régionaux, préfectoraux et des cadres de concertation qui sont leurs relais aux niveaux régionaux, préfectoral et local.</p> <p>Ces organes et sous-organes sont fonctionnels et tiennent régulièrement des rencontres de travail.</p>		
2	Sensibilisation, participation et consultation	<p>1-) La population à la base s'est appropriée le processus de préparation à la REDD+ grâce la sensibilisation qui a été suffisante, à travers des ateliers d'information (6 pour RFCT, 4 pour les OP/CROPPA, 1 pour les pépiniéristes) et de formation (3).</p> <p>2-) les acteurs ont participé au processus de préparation à la REDD+ de façon active, à travers leurs différentes plateformes (CROPPA ; RESOKA ; RFCT ; AVT ; APPT ; les pépiniéristes). La participation des acteurs s'est également manifestée par l'animation des séances de formation/sensibilisation des populations des milieux locaux par les acteurs eux même.</p> <p>3-) les consultations dans le cadre du processus de préparation à la REDD+ ont été faites d'une manière participative et inclusive. Les</p>		

		acteurs ont été consulté à chaque étape du processus à travers les ateliers de consultation (Conduite et validation des études thématiques dans le cadre de l'élaboration du SN-REDD+, conduites des EESS, MGP)		
3	Préparation de la stratégie nationale REDD+	Le processus de préparation à la REDD+ a abouti à l'élaboration d'une SN-REDD+ solide, acceptée par tous les acteurs. Elle a été élaborée de façon participative, inclusive, et transparente. L'élaboration de la SN-REDD+ s'est faite par : <ul style="list-style-type: none"> - Identification des causes de la dégradation des forêts et de déforestation, - Hiérarchisation des causes de déforestation et de dégradation des forêts identifiées, - Proposition des solutions à travers des options stratégiques 		
4	Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique	Le processus de préparation a conduit une évaluation environnementale et sociale stratégique à travers des ateliers de consultation des acteurs. <ul style="list-style-type: none"> - A travers l'EESS, les options stratégiques retenues dans la première version de la stratégie nationale REDD+ ont été analysées et affinées. - L'EESS a permis également l'élaboration des outils de sauvegarde environnementale et sociale qui encadrent la mise en œuvre de la SN-REDD+. 		
5	Préparation du mécanisme de gestion des plaintes	Un mécanisme de gestion des plaintes a été mis en place au cours de la préparation au processus REDD+. C'est un mécanisme solide et fiable fonctionnel qui peut servir de cadre d'écoute des acteurs à la base.		
6	Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices	Un mécanisme de partage de bénéfice a été élaboré d'avec l'implication de tous les acteurs lors de la phase de préparation du processus REDD+. C'est un mécanisme structuré qui permet de faire le suivi du partage de gains liés au carbone.		
7	Elaboration du NRF			
8	Mise en place du SNSF			

ANNEXE

Liste de présence